

HYAMINE 3500-50%
SOLUTION
**À DES FINS DE FABRICATION, DE PRÉPARATION OU DE
RÉEMBALLAGE**

**Pour la préparation de désinfectants
et d'assainissants**

DANGER



POISON



CORROSIF

PRINCIPE ACTIF :

Alkyle (40 % C12, 50 % C14, 10 % C16)

Chlorure d'amonium - diméthylbenzyle 50%

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE

**NO D'HOMOLOGATION : 17008
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

CONTENU : 200 kg (440 lb)

Lonza Inc
412 Mount Kemble Avenue, Suite 200S
Morristown NJ 07960

(201) 316-9200

Lot no _____ Date d'expiration : _____

MODE D'EMPLOI :

Hyamine 3500-50% est un concentré destiné uniquement à la préparation de produits chimiques.

PRÉCAUTIONS :

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Ne pas contaminer l'eau et, les aliments pour les humains ou les animaux par l'entreposage ou l'élimination du produit. Ne pas entreposer sur le côté. Ne pas plisser ni heurter les parois latérales.

Les substances corrosives peuvent provoquer de graves affections oculaires et cutanées. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial et des gants en caoutchouc lorsque vous manipulez ce produit. Dangereux ou fatal si ingéré. Éviter de contaminer les aliments.

Pesticide toxique pour les poissons. Ne pas rejeter ce produit dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, ou l'eau publique.

REMARQUE : Ce produit ne devrait pas être utilisé avec ou ajouté à un agent réducteur ou oxydant (comme le chlorure de chaux, le perchlorate solide ou l'acide nitrique) car ces mélanges pourraient être explosifs.

Ne pas utiliser avec du savon ou tout autre agent mouillant anionique.

Conserver à plus de 5°C. Des températures basses n'affectent pas l'efficacité d'Hyamine 3500-50 %. Ce produit est un concentré et peut donc se cristalliser ou geler en dessous de 5°C. Mélanger à fond avant utilisation pour assurer l'uniformité du produit. Garder le contenant fermé pour éviter l'évaporation du solvant.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Des dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer le recours à un lavage gastrique. Des mesures contre le choc circulatoire, la dépression respiratoire et les convulsions peuvent être nécessaires. Éviter la consommation d'alcool.

À L'ATTENTION DE L'USAGER :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

ÉLIMINATION :

Les formulateurs canadiens qui utilisent ce produit devraient éliminer le produit non désiré et les contenants conformément aux règlements municipaux ou provinciaux. Pour obtenir de plus amples détails sur le

nettoyage en cas de déversement, communiquer avec l'organisme provincial de réglementation ou avec le fabricant.